

Communiqué de presse

octobre 2010

Interdire la consommation de drogues protège notre jeunesse

Peut-être avez-vous appris en juin qu'une année et demie après que les citoyens suisses aient clairement rejeté l'initiative sur la légalisation du chanvre, le Conseil municipal de la Ville de Zurich a accepté un postulat demandant la **vente officielle de cannabis**. **Cette demande irresponsable** a été immédiatement soutenue par certains milieux politiques et certains médias, si bien que peu de temps après, les villes de Berne et de Bâle ont formulé la même requête.

Et **cette évolution dangereuse s'est poursuivie**. Nous avons appris, en août, qu'une commission mandatée par l'*Office fédéral de la santé publique* proposait, dans un document de base intitulé «**Défi addictions**», la **dépénalisation de la consommation de tous les stupéfiants** (cannabis, ecstasy, héroïne, cocaïne, etc.). La consommation de drogues ne serait plus poursuivie pénalement et on abandonnerait la distinction entre drogues légales (caféine, alcool, nicotine et médicaments) et drogues illégales. **Ce rapport demande que tous les stupéfiants soient en vente légalement.**

Une telle proposition ne peut qu'avoir une **motivation idéologique**. **On minimise considérablement les effets dévastateurs des drogues illégales sur l'organisme et le psychisme, des jeunes en particulier**, alors que l'interdiction en tient compte. Quiconque connaît ne serait-ce qu'une personne ayant perdu des années précieuses, voire sa vie tout entière à cause de la drogue sait combien il est **important que la société s'oppose clairement à la consommation de stupéfiants**.

La **condamnation sans ambiguïté de la consommation de stupéfiants**, également sous la forme d'une interdiction, est une **condition essentielle d'une prévention efficace**. Elle réduit l'accès aux drogues et incite la plupart des jeunes de ne pas en consommer.

«Jeunesse sans drogue» poursuivra, avec d'autres organisations suisses partageant les mêmes objectifs, de lutter contre cette évolution en **informant sur les risques représentés par les différentes drogues**, en s'engageant en faveur de la **protection de nos enfants et de nos adolescents** et en apportant son **soutien aux institutions thérapeutiques visant l'abstention**.